

2008 : parce que les livres ont encore des idées (internationales).

Par . Le 3 février 2008

▪ Aucun doute possible : tout atteste actuellement de « La mort de la culture française », [titre controversé d'une édition européenne du Time](#) qui, au vu de l'ampleur des réactions suscitées, devait bien toucher malgré tout quelque chose de juste. Tout prouve, également, comme le souligne Andrew Keen (auteur du tout aussi [controversé](#) « *Cult of the Amateur* »), une lobotomisation croissante produite par internet. Pour convaincre les irréductibles sceptiques, quelques ponctions dans la prolifération agitant actuellement le monde des idées et des publications suffiront : la [Vie des Idées](#), par exemple, ce terne portail qui rassemble autant de plumes légères et inconnues que celles de Pierre Rosanvallon, Laurent Davezies, Eric Maurin... (ne manquez pas, dans le pauvre contenu dont un an de visite ne suffirait pas à faire le tour, la [conférence de Claude Lefort](#), disponible en *Podcast*).

Ou bien [Non-fiction](#), ce portail – encore des idées et des livres – dont les critiques ne sont que solides, qu'argumentées et seulement quotidiennes telles, celle, par exemple, d'Hervé Regnaud [concernant le dernier ouvrage de Thierry Paquot, Michel Lussault et Chris Younès](#). En ce premier trimestre de l'année 2008, il y a donc monde dans les *starting-block*, avec un favoris au départ : la [revue Internationales des Livres et des Idées](#).

C'est également une nouvelle publication, soutenue par les éditions Amsterdam. Et celle-ci ne propose rien moins qu'un *Courrier International* de la pensée, paraissant mensuellement sur papier et complété par un *blog* en ligne.

Même si l'affirmation catégorique de son équipe pourrait prêter à sourire lorsqu'elle déplore « l'absence en France de véritables lieux publics où la critique littéraire, savante et politique pourrait s'exercer et s'épanouir. Nous sommes nombreux à regretter l'espace toujours plus réduit et intermittent que lui accordent la plupart des grands médias » – après tout, n'est-ce pas tentative d'entreprise bien légitime de justification d'une raison d'être visant à exister dans l'exiguïté d'un espace éditorial richement et densément occupé ? – on y appréciera beaucoup plus simplement le caractère international ou plus exactement interlinguistique du projet.

C'est sur ce plan précis qu'une absence réelle peut encore être déplorée, comme si le second chantier simultanément à l'interdisciplinarité restait bien aujourd'hui celui d'une interlinguistique, c'est-à-dire non pas d'une seule traduction ou collection successives de textes publiés en langues différentes mais bien d'une expérience de pensée produite par le frottement, la mise en regard, le

dérangement tout comme le renforcement de sphères culturelles, politiques, littéraires ou autres différentes parce que linguistiquement situées et uniques. *Penser à gauche*, par exemple, dossier de la dernière livraison, mérite d'autant plus d'intérêt qu'il traverse sans s'y cantonner le seul embarras existentiel français. A gauche du Monde ? A gauche dans le Monde ? Les choses se compliquent...et n'en sont dès lors que plus passionnantes.

Saisissant donc cette occasion à la fois pour lui souhaiter bonne chance et de se renforcer, ainsi qu'à toutes ces autres nouvelles publications, la revue *EspacesTemps.net* en profite du même coup pour adresser à tout son lectorat croissant et fidèle depuis de nombreuses années, ses meilleurs voeux, d'une année qui sera marquée pour elle par d'importantes transformations. Mais, chut ! N'anticipons pas trop.....des surprises attendues seront au rendez-vous !

Article mis en ligne le dimanche 3 février 2008 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

« 2008 : parce que les livres ont encore des idées (internationales). », *EspacesTemps.net*, Publications, 03.02.2008

<https://www.espacestemp.net/articles/2008-parce-que-les-livres-ont-encore-des-idees-internationales/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited. Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.